



ASSEMBLÉE — 41^e SESSION

COMMISSION TECHNIQUE

Point 30 : Sécurité de l'aviation et politique de la navigation aérienne

30.3 : Résultats pertinents émanant du volet Sécurité de la Conférence de haut niveau sur la COVID-19

CONTINUITÉ DES SERVICES AÉRONAUTIQUES PAR LA COCESNA PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19 – L'EXPÉRIENCE EN AMÉRIQUE CENTRALE

(Note présentée par le Belize, le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua, membres de la Corporation des services de navigation aérienne d'Amérique centrale [COCESNA])

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note résume l'expérience de la région centroaméricaine concernant les mesures adoptées pendant la pandémie de COVID-19 dans le but d'assurer la continuité des services aéronautiques fournis par la COCESNA, malgré les répercussions économiques sans précédent de la crise, et maintenir les niveaux de sécurité requis par chaque État membre et l'aviation civile.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à :

- examiner les meilleures pratiques et initiatives mises en œuvre par la COCESNA dans la région Amérique centrale pour assurer la gestion efficace des services de navigation aérienne sous sa responsabilité ;
- demander à l'OACI de promouvoir l'élaboration d'éléments indicatifs, en coordination avec les États et compte tenu de l'expérience à l'échelle mondiale, pour une réponse mieux coordonnée et plus rapide face à des événements semblables à l'avenir, en vue d'atténuer le plus possible les conséquences sur l'aviation.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte aux objectifs stratégiques <i>Sécurité, Capacité et efficacité de la navigation aérienne, Sûreté, Développement économique du transport aérien et Protection de l'environnement.</i>
<i>Incidences financières :</i>	
<i>Références :</i>	Protocole I&E COCESNA sur la biosécurité et la COVID-19 Plan d'action COVID-19 à l'intention du personnel essentiel de COCESNA Politiques de prévention de la COVID-19, PE-0086/2020

¹ Version espagnole fournie par la COCESNA

Circulaire PE-001/2020

1. INTRODUCTION

1.1 La crise mondiale causée par la COVID-19 et ses différents variants a eu de lourdes conséquences sur le secteur aéronautique, et la région centroaméricaine ne fait pas exception. Le maintien de la continuité des services de navigation aérienne, de façon à garantir les niveaux de sécurité requis, a représenté un défi. La présente note décrit comment la Corporation des services de navigation aérienne d'Amérique centrale a su faire face à cette nouvelle réalité dans le secteur aéronautique.

2. ANALYSE

2.1 En 2020, la fermeture des frontières et les restrictions aux déplacements en raison de la pandémie de COVID-19 ont non seulement provoqué une réduction de près de 90 % des vols et des recettes dans la région Amérique centrale, par rapport à 2019, mais cette situation a également entravé l'exécution d'activités essentielles telles que la fourniture des services de la circulation aérienne, la maintenance préventive des équipements et des systèmes aéronautiques dans les localités éloignées de la région, ainsi que l'inspection en vol des aides radio à la navigation.

2.2 Face à cette situation, il a fallu revoir le modèle de gestion des services de navigation aérienne et adapter les politiques et les procédures à un contexte en évolution constante, dans le but de maintenir les niveaux requis de sécurité et accroître l'efficacité opérationnelle et technique.

3. SERVICES DE LA CIRCULATION AÉRIENNE

3.1 Des protocoles et des plans d'action en matière de biosécurité ont été conçus afin de réduire la probabilité de propagation du virus et d'infection des contrôleurs de la circulation aérienne du centre de CENAMER, ainsi que les possibles conséquences.

3.2 L'organisme de gestion des courants de circulation aérienne a amélioré l'échange d'informations avec les compagnies aériennes et les fournisseurs de services de navigation aérienne des régions adjacentes afin d'établir des projections sur le nombre de vols prévus à court, moyen et long terme. Cette information a permis d'établir une planification horaire dynamique qui assure l'équilibre entre la demande et la capacité ATC. Au plus fort de la pandémie, quand la circulation aérienne était réduite, du personnel de relève était disponible pour remplacer les contrôleurs du centre CENAMER qui auraient pu être infectés.

3.3 Même si au cours des derniers mois des membres du personnel ATS ont été positifs aux nouveaux variants de la COVID-19, la continuité des services de la circulation aérienne n'a pas été affectée, pas plus que la capacité de l'organisme ATS.

3.4 Aujourd'hui, le trafic aérien est presque revenu aux niveaux d'avant la pandémie. Pour assurer la disponibilité du personnel ATS, il a fallu maintenir les mesures de biosécurité comme le port du masque, la limite du nombre de personnes permises dans les installations et la vaccination.

3.5 De plus, dans le cadre d'un processus de prise de décisions en collaboration avec les compagnies aériennes et les ANSP des régions adjacentes, des mesures ont été mises en œuvre pour renforcer l'efficacité des vols, en autorisant notamment des routes plus directes, se traduisant par des économies pour les usagers et une réduction des émissions de CO₂.

4. GESTION DE LA MAINTENANCE AÉRONAUTIQUE

4.1 Une étude exhaustive de la gestion de la maintenance a été menée, y compris les opérations de maintenance de routine et leur fréquence, pour y apporter des changements là où c'était possible et assurer ainsi le bon fonctionnement du système et la conformité aux exigences du secteur en matière de disponibilité et de fiabilité.

4.2 Les procédures d'accès et les systèmes de commande et de contrôle à distance ont été renforcés sur les sites où sont situés des équipements de navigation aérienne dans le but d'atténuer les effets d'une diminution des visites en personne en raison des restrictions à la mobilité dans la région. Cette mesure a permis d'effectuer à distance la maintenance de base des systèmes de communication, de navigation, de surveillance, d'automatisation, de météorologie et du système d'énergie auxiliaire. Dans les cas où l'analyse a déterminé que la gestion à distance n'était pas réalisable, la maintenance en personne a été maintenue selon les procédures établies. Pendant les périodes où les restrictions à la mobilité imposées par les gouvernements de la région ont été les plus rigoureuses, des démarches ont été effectuées auprès des autorités locales pour permettre au personnel de maintenance de circuler, à titre de personnel des services essentiels. La maintenance à distance a été possible grâce à la capacité des systèmes de gestion à distance et d'évaluation de la performance déjà en place à la COCESNA avant la pandémie, ainsi qu'aux améliorations qui ont été rapidement mises en œuvre.

4.3 La surveillance en continu des systèmes tout comme les indicateurs de performance et de sécurité ont montré que les changements apportés ont permis de maintenir l'efficacité de la gestion de la maintenance par la Corporation, sans incidence sur les niveaux de sécurité établis. Lorsque les restrictions à la mobilité ont été assouplies, la COCESNA a continué à effectuer la maintenance de l'infrastructure critique afin de prévenir sa détérioration, en particulier dans les sites éloignés où les conditions sont difficiles. De façon générale, les mesures établies continuent d'être évaluées dans le but de déterminer celles qu'il faut continuer d'appliquer et celles qui doivent être suspendues ou modifiées pour s'adapter aux nouvelles conditions, le but étant toujours d'assurer la plus grande efficacité dans la gestion et la fourniture des services.

4.4 En ce qui concerne l'inspection des aides radio à la navigation, la COCESNA a établi des procédures et des protocoles rigoureux de biosécurité pour respecter les conditions et les règlements des États de la région, assurer le bien-être de l'équipage de l'aéronef de la COCESNA, mener les missions de vérification et veiller au respect des normes applicables afin de garantir le fonctionnement optimal des aides radio en Amérique centrale.

5. GESTION DES PROJETS

5.1 La COCESNA a pris des mesures de réduction des coûts de manière proactive. Les projets en voie d'exécution du plan intégral d'investissements ont été révisés, avec gel immédiat des projets stratégiques et opérationnels dont l'exécution n'avait pas encore commencé et qui ne représentaient pas un engagement pour l'organisation. Seuls ont été maintenus les projets comportant des

investissements critiques dans le cadre d'un contrat et qui étaient essentiels pour la continuité de la COCESNA et de ses États membres.

5.2 La COCESNA a rencontré les parties intéressées, y compris les fournisseurs critiques, afin de prendre des mesures extraordinaires supplémentaires telles que l'annulation des contrats non entamés, le gel des parties non essentielles de certains contrats, la suspension ou reprogrammation des activités prévues pour 2021 et 2022 et l'examen des conditions de paiement pour améliorer les flux de trésorerie. L'appui des fournisseurs pendant la crise a été important pour la COCESNA et ses États membres et nous sommes reconnaissants de leur collaboration.

5.3 La COCESNA s'est tournée vers les institutions financières afin d'améliorer les conditions de financement, sur la base de son modèle financier et compte tenu de différents scénarios et projections de recouvrement des recettes. L'objectif était de protéger la réserve stratégique et garantir la continuité des opérations de la COCESNA et des États membres, par des décisions éclairées fondées sur une gestion des risques.

5.4 Le défi a été de taille. Nous continuerons d'appuyer les mesures prises par la Corporation en contrôlant chaque dollar dépensé et en n'effectuant que les investissements critiques destinés à garantir la continuité des services de navigation aérienne et à assurer la reprise économique. Nous serons ainsi en mesure d'élaborer un nouveau plan intégral d'investissements pour assurer les services essentiels et apporter des améliorations opérationnelles, conformément au Plan mondial de navigation aérienne. Ces initiatives nous permettent de faire face à la nouvelle réalité et aux besoins de la région, avec un rapport coût bénéfice positif afin qu'aucun pays ne soit laissé de côté et que nous puissions surmonter cette crise.

5.5 Malgré la crise économique, la COCESNA a continué à exécuter des projets essentiels pour le bénéfice de la Corporation et de ses États membres.

6. SUITE À DONNER

6.1 L'Assemblée est invitée à :

- a) examiner les meilleures pratiques et initiatives mises en œuvre par la COCESNA en Amérique centrale pour assurer la gestion efficace des services de navigation aérienne sous sa responsabilité ;
- b) demander à l'OACI de promouvoir l'élaboration d'éléments indicatifs, en coordination avec les États et compte tenu de l'expérience à l'échelle mondiale, pour une réponse mieux coordonnée et plus rapide face à des événements semblables à l'avenir, en vue d'atténuer le plus possible les conséquences sur l'aviation.